

PROMESSE DE VENTE DU PARC ST.-MARK

**«C'est une question de vigilance» - Benoît L'Écuyer**

**Longueuil, 29 août 2019** — Lors de la séance du conseil municipal du 27 août dernier, la promesse de vente du parc St-Mark, incluant l'église et la salle paroissiale, pour un montant total de 1 325 000 \$ plus les taxes, a été approuvé à 15 contre 1. Seul le président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, M. Benoît L'Écuyer, a marqué sa dissidence lors du vote, soulignant le manque d'information nécessaire à sa prise de décision.

« Comme élu, je suis mandaté par la population pour veiller à la saine gestion de la Ville. Je me voyais mal approuver une promesse de vente sans connaître les plans de Longueuil pour le site du parc St-Mark. Pour tout vous dire, j'ai un profond malaise, car dans le passé où le conseil a eu une confiance aveugle dans certains projets, et ça nous a coûté une passerelle piétonne de plus de 15 M \$ et un marché public de plus de 8 M \$. Pourquoi? Parce qu'on n'avait pas de plan et parce que certaines questions sont restées sans réponses. Il faut apprendre de nos erreurs » d'expliquer Benoit L'Écuyer.

Si le chef de l'opposition, Xavier Léger, salue l'intention de la municipalité d'acquiescer ce site à caractère historique et patrimonial situé au cœur du Vieux-Longueuil, il s'inquiète cependant que la Ville semble sous-estimer les coûts associés à l'entretien et à la réfection du bâtiment. « C'est inquiétant pour les citoyens; on ne veut surtout pas que le site de l'église St.-Mark se transforme en un gouffre financier. On demande donc que soit rendu public toutes les évaluations dont la Ville dispose sur les coûts associés aux travaux et aux transformations qui seront nécessaires à court et moyen terme à la suite de l'acquisition du site. C'est une question de transparence!»

## **Pourquoi les intentions de la ville ont-elles changé ?**

Le chef de l'opposition officiel, Xavier Léger et le conseiller Michel Lanctôt ont voté en faveur de la promesse de vente en gardant à l'esprit que l'achat du parc demeure conditionnel à la vérification diligente par la ville des bâtiments. Avec leur collègue Benoît L'Écuyer, les trois élus s'entendent pour demeurer vigilant et presser l'administration de clarifier son intention pour le parc et les coûts qui seront engendrés pour la population.

«Nous souhaitons que l'église et le parc soient protégés. Qu'ils conservent leur aspect actuel et que leur vocation culturelle et communautaire soient développées. Mais une fois de plus, nous avons beaucoup plus de questions que de réponses devant nous. En août 2018, la ville avait accepté une promesse de vente pour une partie du parc, au montant de 633 565 \$. On nous expliquait à l'époque que les coûts pour la réfection des bâtiments patrimoniaux étaient trop importants pour que la municipalité s'en porte acquéreur. Pourquoi se revirement soudain dans les intentions de la municipalité? Qu'est-ce que ça cache? Nous n'avons pas besoin d'un autre éléphant blanc à Longueuil», de déclarer Xavier Léger.

## **Un projet clé en main?**

À quelques heures du vote sur la promesse de vente, par l'intermédiaire d'un communiqué de presse, le Groupe Phaneuf informait les élus de leur projet culturel pour l'acquisition de l'église St.-Mark, soit une salle de spectacle d'humour de 150 places. L'entreprise établit à Longueuil depuis 43 ans dit s'engager à ne rien changer à la structure extérieure de l'église. Elle affirme également que le projet reçoit l'aval des commerçants et d'organismes sur St-Charles. Pourtant, toujours selon le Groupe Phaneuf, la ville a catégoriquement refusé de les rencontrer pour prendre connaissance du projet.

Selon le chef de l'opposition « il ne s'agit pas de juger du mérite du projet du Groupe Phaneuf, il s'agit de savoir pourquoi la ville refuse carrément de rencontrer une entreprise de Longueuil qui a un projet qui suscite de l'intérêt dans la communauté. La moindre des choses, c'est d'être curieux. Actuellement on n'envoie pas le bon message à ceux qui ont des projets stimulants pour Longueuil et la communauté.»

Xavier Léger poursuit en souhaitant que la ville et la mairesse se montrent rassembleur dans la suite du dossier et fassent preuve de plus de transparence dans la gestion de l'avenir patrimonial de Longueuil.

Rappelons que l'Église St-Mark est un bâtiment patrimonial datant de 1848 situé dans le secteur historique du Vieux-Longueuil.